

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

CONFÉRENCE DE PRESSE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE, MME SAMANTHA POWER, DES ÉTATS-UNIS

Un débat de haut niveau sur « les menaces sur la paix et la sécurité internationales causées par les actes terroristes », mené, le 25 septembre, par le Président américain Barack Obama, marquera le programme mensuel du Conseil de sécurité qu'a présenté, cet après-midi à la presse, la Représentante permanente des États-Unis auprès des Nations Unies, Mme Samantha Power.

Pour Mme Power, dont le pays assure au mois de septembre la présidence tournante du Conseil de sécurité, ce débat, auquel doivent participer plusieurs chefs d'État et de gouvernement, ainsi que le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, se justifie par, avec la montée en puissance de l'« État islamique », le phénomène nouveau de combattants étrangers qui participent à des conflits hors de leur pays, et qui « reviennent ensuite dans leur propre pays d'origine, apportant ainsi l'insécurité avec eux ».

« Il est évident que les gouvernements nationaux doivent faire plus sur ce qui est devenu un phénomène mondial », a déclaré la représentante américaine, lors d'une conférence de presse au Siège de l'ONU, à New York, ajoutant que les discussions commençaient tout juste sur le texte d'un projet de résolution dont l'objectif est de renforcer la coopération dans le domaine de la prévention de la circulation des combattants internationaux et de la lutte contre la progression de l'extrémisme violent.

Outre ce débat de haut niveau, organisé en marge du débat général de l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité tiendra le 8 septembre un débat public sur les enfants en temps de conflit armé, a annoncé Mme Power. La discussion portera sur le dernier rapport du Secrétaire général*, lequel recense 8 États et 51 acteurs non étatiques, y compris, et pour la première fois, le groupe terroriste Boko Haram, sur la liste des parties responsables d'abus de droits des enfants en temps de conflit.

Deux autres débats publics auront également lieu au cours de ce mois, l'un, le 11 septembre sur la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), le second, le 18, sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Concernant la Syrie, Mme Power a affirmé que la Coordinatrice spéciale de la Mission conjointe de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies chargée du démantèlement du programme d'armes chimiques de la République arabe syrienne, Mme Sigrid Kaag, s'exprimerait lors de consultations, le 4 septembre. La Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordonnatrice des secours d'urgence humanitaire, Mme Valerie Amos, présenterait quant à elle un exposé sur l'accès humanitaire dans le pays.

L'exposé mensuel du Secrétariat sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne est prévu le 16 septembre, tandis que des consultations sont en outre prévues sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) deux jours plus tard.

À ce sujet, Mme Power, en réponse aux questions de journalistes, a exprimé la préoccupation des membres du Conseil face à la détention de Casques bleus de la FNUOD, ceux-ci examinant la possibilité de l'adaptation du mandat de la Force en fonction des nouvelles réalités du terrain, notamment la présence de groupes terroristes qui essaiment la région, et le grand afflux de réfugiés qui fuient les combats en Syrie.

Le Conseil de sécurité se réunira également le 9 septembre sur la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL), suivie de consultations sur le même sujet, et le 15 septembre sur le Comité 1737 sur les sanctions contre la République islamique d'Iran, puis sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL).

La Présidente du Conseil de sécurité a par ailleurs précisé que d'autres réunions seraient éventuellement organisées selon la procédure d'urgence si la situation l'exigeait, notamment concernant l'Ukraine.

Au cours de la séance de questions des journalistes qui a suivi sa déclaration liminaire, la représentante des États-Unis a estimé, au sujet de la crise israélo-palestinienne, que la solution à deux États restait la seule viable, et que les négociations étaient la seule voie pour y mener, déplorant, à cet égard, en sa capacité nationale, la poursuite des activités de colonisation menées par Israël.

Au sujet de la lutte contre l'« État islamique », elle a fait observer que les frappes aériennes menées en Iraq par les États-Unis avaient été initiées à la demande expresse des autorités de Bagdad. Elle a ajouté que les autorités américaines étaient conscientes que toute lutte efficace contre ce groupe armé passait par une approche globale qui tienne compte de la situation dans toute la région.

Mme Power, toujours en sa capacité nationale, est aussi longuement revenue sur la situation qui prévaut en Libye. Elle a affirmé que le personnel des représentations diplomatiques des États-Unis dans le pays l'avait quitté depuis peu à cause de l'insécurité ambiante. Elle a ajouté que cette situation n'entraverait pas la volonté des États-Unis de continuer de soutenir le Gouvernement libyen pour mettre un terme à la crise.

* S/2014/339

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel